



Identifier les maltraitements... pour installer une dynamique de bien-être...

Organisme formateur : INFOR SANTE

Personnel concerné : Tout personnel soignant

PROGRAMME

Module 1 : Bien-être, maltraitance, ... de quoi parle-t-on exactement ?

1. Bien-être, maltraitance... et entre les deux ?

- Définitions des notions de bien-être et maltraitance
- La bien-être comme prise en compte des besoins du sujet
- La bien-être et l'exercice professionnel au quotidien : auto confrontation croisée des pratiques
- Les différents types de maltraitements : Typologie
- De la difficulté à préciser la limite de la bien-être / maltraitance

2. Quel cadre juridique ?

- Rappel des différentes responsabilités (civile, pénale, administrative et de leur éventuelle application dans les cas de maltraitance, « entre deux »)
- Le professionnel témoin de maltraitance, quel positionnement ?

Module 2 : Vers la bien-être : Quelles implications au quotidien ?

1. Un préalable : traiter la maltraitance

- Le repérage des signes cliniques (signes physiques : lésions... ; troubles du comportement ; troubles psycho-affectifs...)
- Le repérage des circonstances favorissantes
- Les outils de diagnostic « sur le marché »

2. Tendre vers la bien-être : une démarche

- La bien-être comme prise en compte des besoins du sujet psychologiques, physiologiques...
- L'identification des besoins spécifiques d'un sujet à un moment donné et dans la perspective de son développement

Module 3 : La bien-être, comment la favorise-t-on dans sa pratique professionnelle

1. La mise en application du concept de bien-être avec

- L'analyse des besoins et de la demande
- Communication non violente et empathie
- La place de l'utilisateur dans la prise en charge
- La collaboration avec la famille
- Être professionnel et bien-êtreant avec soi-même

2. Tendre vers la bien-être en équipe sur quoi optimiser les pratiques

LIEU : CH ESQUIROL

MODALITES :

Durée : 3 jours

Horaires : 9H00-17H00

Imputation : 100 % sur le temps de travail

RENSEIGNEMENTS : Service Formation - Postes 1037 et/ou 1304